AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0377
FR0000052839-FS0096

6 février 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DOM SECURITY

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 6 février 2017, la société de droit américain International Value Advisers LLC (717 Fifth Avenue, 10th Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 1er février 2017, le seuil de 10% du capital de la société DOM SECURITY et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 227 346 actions DOM SECURITY représentant autant de droits de vote, soit 9,30% du capital et 5,49% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DOM SECURITY sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 2 443 952 actions représentant 4 140 815 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général